

PORT DE PLAISANCE et PONTONS COMMUNAUX

TARIF 2024

(délibération N° 2023.137 du 18/12/2023)

PORT DE PLAISANCE	TARIFS ANNUELS TTC
Bateaux de 0 à 8 CV	357 €
Bateaux de 9 à 20 CV	390 €
Bateau à moteur de 21 à 60 CV	830 €
Bateau à moteur de 61 à - 140 CV	1 170 €
Bateau à moteur de 141 à 250 CV	1 680 €
Bateau à moteur de 251 CV et +	2 180 €
Voilier de moins de 5 mètres	573 €
Voilier de 5 à 6 mètres	813 €
Voilier de + 6 mètres	1 093 €
AUTRES PONTONS	
Bateaux de 0 à 8 CV	339 €
Bateaux de 9 à 20 CV	370 €
Bateau à moteur de 21 à 60 CV	763 €
Bateau à moteur de 61 à - 140 CV	1 053 €
Bateau à moteur de 141 à 250 CV	1 512 €
Bateau à moteur de 251 CV et +	1 962 €
Voilier de moins de 5 mètres	532 €
Voilier de 5 à 6 mètres	747 €
Voilier de + 6 mètres	994 €
AMARRAGE POUR ACTIVITE COMMERCIALE	
Professionnels nautiques Clientèle restaurants	1 100 €
PONTON SAISONNIERS	
<u>Période d'avril à septembre inclus :</u> - Forfait pour 1, 2 ou 3 jours - Forfait de 4 à 7 jours, et par semaine	110 € 220 €
<u>Période d'octobre à mars inclus :</u> Forfait mensuel	30 €